

VERSION PRÉLIMINAIRE. PRIÈRE DE NE PAS CITER.

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET SERVICES D'URGENCE À OTTAWA : UN COUPLE ÉTRANGE ?

Linda Cardinal et Anne Mévellec
avec la collaboration de Marie-Ève Levert¹

École d'études politiques
Université d'Ottawa
Ottawa (Canada)

Linda.cardinal@uottawa.ca
mevellec@uottawa.ca

Section thématique 14 : Gouverner les langues

Bâtiment J (13, rue de l'Université)

Salle J 104

10 juillet, 14h00 à 16h45

11 juillet 15h15 à 18h00

Association française de science politique
Paris (France)

9-11 juillet 2013

¹ La recherche pour ce texte a été rendue possible grâce à un financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), que nous remercions de son appui.

Introduction

Les villes, nous dit Calvet (2004 : 17) sont des lieux « où s'expriment des conflits, où des problèmes de communication trouvent des solutions véhiculaires ». En milieu urbain, le plurilinguisme social est un phénomène quotidien. Les langues sont parlées par des individus qui leur confèrent des rôles selon les contextes. Lorsque certains groupes font des demandes de reconnaissance ou d'aménagement sur le plan de la langue, on peut aussi s'attendre à des conflits nécessitant des réponses politiques. Toutefois, ces réponses apportées aux conflits linguistiques locaux sont mal connues. Les cadres législatifs et les formes d'action publique ou d'aménagement linguistique dans les milieux urbains sont peu étudiés comparativement aux régimes linguistiques nationaux ou régionaux.

Ce texte s'intéressera, de façon particulière, à la politique linguistique de la ville d'Ottawa. La ville a une longue histoire dans le domaine de l'aménagement linguistique. Contrairement à Montréal, qui n'a toujours pas de politique linguistique précise (David 2012 ; Corriveau, 2013)², ou à Moncton, où la politique linguistique ne date que de 2009 (Bourgeois, 2012), Ottawa a une politique de bilinguisme qui remonte aux années 1970 (Charbonneau et Coeytaux, à paraître).

Il s'agit, selon nous, d'une politique qui génère ses propres tensions mais qui réussit également à développer ses propres solutions. Notre objectif sera d'approfondir les débats sur la mise en œuvre de la politique linguistique de la ville d'Ottawa dans le secteur des urgences. Celui-ci comprend les services policiers, les sapeurs-pompiers et les services ambulanciers pour ne nommer que les plus connus. Dans les années 2000, la question de la gestion du bilinguisme des postes de cadres dans ce secteur a soulevé les passions au sein du conseil municipal et des milieux communautaires. En 2007, la question de la nomination de candidats bilingues pour occuper le poste de chef de la police municipale et, en 2009, la désignation d'un chef unilingue anglophone pour diriger les pompiers mobilisent les élus et les citoyens de la ville. Ainsi, le débat sur les services d'urgence à la ville d'Ottawa pose la question des modes de gestion des postes de cadres au sein de la fonction publique municipale, notamment, les critères de sélection des cadres municipaux, incluant leur connaissance des langues. Or, à Ottawa, certains postes de cadres comme dans le cas des services d'urgences ne sont pas soumis au régime linguistique local.

Nous proposerons deux études de cas : une première sur la nomination du chef de police et une deuxième sur la désignation du chef des pompiers. Ces études serviront à préciser le positionnement des acteurs, notamment, des élus municipaux et des acteurs communautaires dans le débat sur les politiques linguistiques locales. La gestion de la diversité linguistique est un domaine qui n'échappe pas à la politisation. Il nous importe donc de bien comprendre les voies / voix de cette politisation et les réponses apportées afin de rétablir la paix linguistique au sein d'une ville comme Ottawa.

² En 2002, la Loi 170 sur les fusions municipales a confirmé le statut de ville de langue française de Montréal, mais les principes de gestion ou d'aménagement linguistique dans la mise en œuvre de ce statut n'ont pas encore été établis (Corriveau, 2013).

Notre étude des services d'urgence à la ville d'Ottawa tentera aussi de contribuer à la théorie des régimes linguistiques. Grâce à ces deux études de cas, nous verrons, d'une part, comment la politique linguistique de la ville d'Ottawa génère ses propres débats et ses solutions. D'autre part, notre étude montrera que la question linguistique constitue une dimension importante de la citoyenneté locale ou urbaine. Ainsi, nous soutiendrons que la question linguistique ne peut pas être soustraite du débat sur la diversité dans les villes.

Notre étude reposera sur une recension des écrits, des revues de presse, données statistiques et analyses du positionnement des acteurs – essentiellement des conseillers municipaux – dans le débat sur les services d'urgence et la gestion des postes de cadres. Dans un premier temps, nous allons situer la question de l'aménagement linguistique dans les villes dans le contexte des débats sur les régimes linguistiques, la diversité urbaine et la citoyenneté. Que ce soit l'offre de services bilingues dans le domaine des urgences ou la nomination de cadres bilingue, ces enjeux font parties des formes de l'action publique urbaine. Nous soutiendrons aussi que les mobilisations linguistiques dans les villes soulèvent des enjeux de citoyenneté.

Dans un deuxième temps, nous allons dresser un portrait de la ville d'Ottawa, de sa population francophone et de ses élus au conseil municipal. Dans un troisième temps, nous montrerons comment la politique linguistique de la ville d'Ottawa a conduit à un débat sur la nomination des postes de cadres dans les services d'urgence. Cette section, beaucoup plus longue que les deux premières, servira à présenter les arguments mobilisés par les élus et les acteurs communautaires pour exiger le bilinguisme des chefs de police et de pompier. En conclusion, nous reviendrons sur ce que les deux études de cas peuvent contribuer à l'étude des rapports entre les régimes linguistiques locaux, la diversité urbaine et la citoyenneté.

Villes, diversité et politiques linguistiques

Les villes sont des espaces de multilinguisme. Malgré cette évidence, le débat sur le multilinguisme en milieu urbain a échappé à l'étude des régimes linguistiques. Que l'on pense à Bruxelles, Barcelone, Helsinki en Europe ou encore à Montréal, Moncton ou Ottawa au Canada, ces villes sont des lieux de débats importants sur la langue, mais on connaît mal leur régime linguistique, c'est-à-dire, leur façon particulière de gouverner les langues. Les travaux sur les régimes linguistiques traitent en majorité des politiques linguistiques nationales ou régionales. Les débats portent sur l'incidence de la mondialisation sur les régimes nationaux. Sauf exception (voir Harguindeguy et Cole, 2009), peu d'attention a été accordée à l'interaction entre ces derniers et les politiques linguistiques sur le plan local. Dans ces travaux, l'étude des conflits linguistiques dans les villes est souvent accessoire ou subordonnée au récit national³. Or, les villes peuvent aussi constituer des lieux de tensions et d'innovation importants dans le domaine linguistique, puisqu'elles interrogent les régimes linguistiques, une certaine reconnaissance de la diversité urbaine et finalement les formes de citoyenneté qui y sont associées.

Les régimes linguistiques locaux peuvent générer des approches spécifiques d'accommodement de la diversité linguistiques. Clément et Andrew (2012) ont récemment dirigé un ouvrage collectif dans lequel on retrouve des descriptions très utiles des politiques linguistiques dans quelques villes européennes comme Barcelone, Biel \ Bienne, Helsinki et canadiennes, dont Moncton et Ottawa (voir aussi Tossutti, 2009 ; Larocque, 1996). Au Canada, Bourgeois (2011) fait partie des rares politologues à avoir étudié la dynamique politique dans les débats sur la langue dans une ville comme Moncton au Nouveau-Brunswick. Andrew et Chiasson (2012) ont commenté la difficulté de la ville d'Ottawa à se représenter comme la capitale bilingue du Canada. Pour leur part, Charbonneau et Coeytaux (à paraître) ont étudié le débat présidant à l'adoption de la première politique de bilinguisme à la ville d'Ottawa dans les années 1970.

Toutefois, ces travaux sont insuffisants pour nous permettre de tirer des conclusions sur la nature des régimes linguistiques locaux par rapport aux régimes nationaux ou régionaux au Canada comme ailleurs. Williams (2012) a formulé quelques éléments programmatiques pour de futures recherches sur les villes et la langue – cartographie des langues dans les milieux urbains, évaluation de la vitalité ethno-linguistique dans les villes, études des différentes caractéristiques de la gouvernance municipale dans le domaine de la langue et comparaisons des paysages linguistiques urbains. Malgré leur pertinence, il manque à ces suggestions, des études plus approfondies sur les dynamiques politiques à la base des choix des acteurs dans le domaine de la politique linguistique locale et sur la nature des régimes linguistiques locaux. La thématique des interactions entre régimes linguistiques s'ajoute aussi à cette liste.

La question des politiques linguistiques des villes participe pleinement de la reconnaissance et du traitement de la diversité par les autorités municipales. Au Canada,

³ Montréal est un cas de figure d'une ville qui a des débats linguistiques locaux, mais qui sont étudiés uniquement sous l'angle du régime linguistique québécois (Levine, 1990).

malgré son statut de langue officielle au plan fédéral, la situation du français est complexifiée du fait qu'il s'agit d'une langue minoritaire qui rivalise avec l'anglais sur le plan local. Entre autres, l'intégration linguistique des nouveaux arrivants est un enjeu de taille au Canada francophone, notamment, au Québec et dans les milieux minoritaires francophones comme à Ottawa. Pour Kraus, la reconnaissance de la diversité linguistique doit constituer un fondement normatif de toute approche de gestion des besoins des groupes dans les villes. Dit autrement, la gestion de la diversité linguistique constitue une dimension de la citoyenneté urbaine.

Or, sauf exception (Fuentes-Calle, 2010), le thème de l'aménagement linguistique constitue un angle mort du débat sur la diversité urbaine, comme le montre la plupart des travaux sur la question, incluant le Canada (Good, 2009). Au Canada anglophone en particulier, à l'instar des États-Unis, l'accent mis sur le multiculturalisme dans les débats sur la diversité ne comprend pas le multilinguisme (Safran, 2011)⁴. Dans ces travaux, tant les théoriciens du cosmopolitisme que du postnationalisme et les spécialistes de la diversité ignorent la langue ou, au mieux, ils la présentent comme un problème plus que comme une solution ou une ressource à mobiliser (Ives, 2010 ; Laponce, 2006 ; Laitin, 1988). Enfin, les approches de gestion privilégiant le principe de l'intersectionnalité sont aussi généralement peu loquaces sur la question de la langue.

Les sociolinguistes ont été plus nombreux à s'intéresser aux villes, notamment à la question des contacts linguistiques en milieu urbain (Fuentes-Calle, 2010 ; Calvet, 2004). En géographie, Gilbert, au Canada, a étudié la vitalité ethnolinguistique communautaire dans certaines villes comme Cornwall ou Toronto, mais Ottawa n'a pas fait partie de ses études de cas (Gilbert, 2010 ; Gilbert et Veronis, 2010). En marge la question de la diversité, la question de l'intégration linguistique des immigrants francophones dans les villes canadiennes comme Montréal, Moncton, Toronto ou Ottawa a aussi donné lieu à plusieurs travaux (Paillé, 2010 ; Belkojda, 2006 ; 2008 ; 2009 ; Andrew 2008 ; Jedwab, 2008 ; Kasparian, 2008 ; Langlois et Gilbert, 2008). Les chercheurs et les praticiens proposent des portraits très utiles des nouveaux arrivants, de leurs besoins et des structures en place pour y répondre (voir aussi Bertrand, 2008 ; Fariborz et Bray, 2009 ; Block, 2006 ; Denis, 2008 ; Fontaine, 2008 ; Lacassagne, 2008 ; Reilly et Derwing, 2009 ; Younès, 2004). Toutefois, ces études font peu de cas de la question de la prise en compte de la langue dans la formulation des politiques publiques locales.

Cette question de la gestion de la diversité conduit à faire le lien entre les politiques linguistiques locales et l'enjeu de la citoyenneté, en particulier urbaine, et ce au Canada comme en Europe. Selon Kraus (2011), le multilinguisme est au cœur de la définition de la citoyenneté européenne; « *to be European will mean to be multilingual* », ce qui exige une ouverture particulière des individus et groupes à l'égard des langues locales, notamment. À titre d'exemple, Kraus considère que les nouveaux arrivants au sein d'un pays ne pourront s'intégrer à leurs nouvelles sociétés sans faire l'effort de parler les langues locales /

⁴ Soulignons que la théorie de la modernisation, longtemps dominante en sciences sociales, a tenu pour acquise que les langues minoritaires allaient disparaître au profit des langues nationales (Deutsch 1953; Inglehart et Woodward 1962).

nationales. Dans une ville comme Barcelone, l'accès à la citoyenneté doit aussi comprendre l'apprentissage de la langue catalane par les nouveaux arrivants. On peut penser que la même problématique attend aussi les migrants internes au pays. On ne peut pas arriver dans un lieu sans faire l'effort d'apprendre les langues locales⁵. Ainsi, même si les nations sont de plus en plus caractérisées par la pluralité culturelle, cette pluralité s'exprime dans un lieu, qui témoigne d'une histoire particulière. La langue fait non seulement partie de cette histoire, elle est, pour reprendre Kraus, un enjeu au cœur de la citoyenneté européenne.

La prise en compte des dynamiques linguistiques locales se justifie également dans le contexte de la définition des cultures publiques. Pour Barbier (2012 : 10), on ne peut pas dissocier la langue de la culture publique, car elle structure le rapport entre les citoyens et l'État. Les pays qui ont des langues officielles comprennent des citoyens qui s'attendent à un service de la part de l'État dans leur langue. Comment ces citoyens entrent-ils en lien avec l'État afin d'obtenir ces services dans la langue officielle de leur choix ou encore dans leur langue maternelle? Les services publics étant souvent gérés sur le plan local, la ville devient un lieu de prédilection pour étudier les débats sur l'aménagement des langues. Les pays fédéraux sont aussi des entités idéales pour comprendre les dynamiques politiques présidant aux choix politiques locaux dans le domaine de la langue⁶.

Le domaine des services d'urgence constitue un cas pertinent pour aborder la particularité des régimes linguistiques locaux dans un contexte de diversité urbaine. C'est un enjeu qui prend une importance croissante dans les villes, que l'on pense aux débats sur le profilage racial dans les zones urbaines difficiles ou encore à la brutalité policière. Historiquement, le mouvement féministe a aussi conscientisé les pouvoirs publics locaux au besoin de voir à la sécurité des femmes dans les villes.

L'offre de services bilingues ou multilingues dans le domaine des urgences s'inscrit dans ce type de débat sur la gestion de la diversité sur le plan urbain. L'intérêt pour l'aménagement des langues sur le plan municipal ou encore pour l'action publique locale dans le domaine de la langue, vise à combler un vide théorique au sein de la théorie des régimes linguistiques et des débats sur la diversité urbaine. À l'instar des autres types de politiques différenciées, comme les approches de prise en compte des préoccupations des femmes, les politiques linguistiques ne représentent pas un secteur particulier, car elles doivent s'intégrer à l'ensemble des secteurs existants. Ainsi, l'analyse des services d'urgences à Ottawa pourra aussi servir à remettre en question des découpages du réel qui échappent à sa complexité identitaire au profit d'une certaine simplification ou « efficacité » des interventions⁷. Ces situations constituent des embûches plus que des leviers pour la prise en compte de la diversité urbaine et linguistique.

⁵ Pour une réflexion plus polémique sur ces enjeux, voir Van Parijs (2005).

⁶ Sur ce plan, voir les travaux de Selma Sonntag sur l'aménagement linguistique dans les états indiens.

⁷ Pour une synthèse de la question des rapports entre politiques publiques sectorielles et transversales, voir Muller (2004).

Ottawa : une ville, deux langues⁸

Ottawa, la ville : Jadis appelée Bytown, la ville est choisie en 1855 par la Reine Victoria pour devenir la capitale du Canada (Cardinal et Gilbert, 2013). À ce moment, elle prend le nom d'Ottawa, en hommage à son nom algonquin, Odawa. En 1867, au moment de l'adoption de la constitution canadienne, la répartition des pouvoirs ville en fonction du principe fédéral octroie la juridiction de la ville à la province de l'Ontario. Par contre, en 1959, le gouvernement canadien crée la Commission de la capitale nationale (CCN), dont le rôle sera de voir à l'aménagement du territoire de la région, incluant la rive québécoise avec qui elle partage le titre de région de la capitale nationale. Ainsi, depuis les années 1950, Ottawa est devenue la capitale de la région comprenant Gatineau. Elle est aussi la capitale du pays à qui s'applique une partie de la législation canadienne sur les langues officielles⁹. Enfin, Ottawa relève de la province de l'Ontario. Ses attributs lui viennent du gouvernement ontarien¹⁰.

À la même époque, le gouvernement de l'Ontario se dote d'un régime linguistique distinct (Cardinal et Normand, 2011). Certes, l'approche ontarienne, pendant les années 1960, est contraignante. Le gouvernement n'offrira des services en français que « là où c'est pratique et là où c'est raisonnable ». Toutefois, en 1984, il modifie son approche et promulgue la *Loi sur les tribunaux judiciaires* confirmant que le français et l'anglais seront dorénavant les deux langues officielles devant les tribunaux de la province¹¹. En 1986, il adopte la *Loi sur les services en français*, une loi-cadre, dont l'objectif sera d'offrir des SEF de façon active dans tous les secteurs d'intervention du gouvernement, et ce dans 25 régions désignées bilingues par la province¹².

Devant le tollé provoqué par l'annonce de la nouvelle loi dans les municipalités, les villes seront soustraites à son application. Les villes situées dans les régions désignées bilingues n'auront des obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* que si la province demande aux autorités municipales de garantir certains services. À titre d'exemples, l'Ontario a confié aux municipalités l'administration des tribunaux relevant du ministère du Procureur général ainsi que la mise en œuvre du programme « Ontario au travail » relevant du ministère des Services sociaux. Dans ces deux cas, les municipalités

⁸ Les données présentées dans cette section sont tirées de Cardinal et Mévellec (2013). Pour l'ensemble de l'Ontario, les francophones représentent environ 600 000 personnes, soit 4,8 % de la population (Statistique Canada, 2011). Les francophones à Ottawa constituent près du tiers de la population francophone de l'Ontario.

⁹ Pour plus de détails sur le régime linguistique canadien, voir Cardinal, 2010.

¹⁰ Ainsi, même s'il s'agit d'une capitale fédérale, la ville n'a pas de statut particulier comme l'offrent par exemple ceux de district fédéral aux États-Unis. La ville d'Ottawa relève de la politique municipale ontarienne.

¹¹ Les articles 125 et 126 de la Loi sur les tribunaux judiciaires de l'Ontario accordent aux francophones le droit à un procès bilingue dans les régions désignées en vertu de cette loi. Encore faut-il en faire la demande, sinon les audiences se dérouleront en anglais (Cardinal et coll., 2005 : 60).

¹² En vertu de la section 5.(1) de la Loi sur les services en français, « Chacun a droit à l'emploi du français, conformément à la présente loi, pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale d'un organisme gouvernemental ou d'une institution de la Législature et pour en recevoir les services. Chacun jouit du même droit à l'égard de tout autre bureau de l'organisme ou de l'institution qui se trouve dans une région désignée à l'annexe ou qui sert une telle région » (Loi sur les services en français, L.R.O. 1990, c. F.32, art. 1).

agissent au nom du gouvernement provincial et doivent donc se conformer aux exigences de la Loi sur les services en français au même titre que les organismes gouvernementaux (article 5)¹³. Pour tous les autres services de compétence municipale, les villes n'ont pas d'obligation linguistique.

En 2001, Ottawa est fusionnée par la province avec 11 municipalités avoisinantes de la région, incluant deux municipalités traditionnellement françaises, Orléans et Vanier, toutes deux situées à l'est de la Ville¹⁴. Du fait de cette fusion, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton est également supprimée. La question du français a été l'un des enjeux majeurs de cette fusion : comment la langue française sera-t-elle considérée dans la future grande ville, alors même les anciennes municipalités francophones seront fondues dans un ensemble majoritairement anglophone.

Lorsque le gouvernement de l'Ontario adopte une politique annonçant la création de la nouvelle ville d'Ottawa, il ne fait pas de cette dernière une ville officiellement bilingue. Il la somme d'adopter une politique de bilinguisme. Le 9 mai 2001, la Ville d'Ottawa adopte le règlement 2001-170 ainsi qu'une politique de bilinguisme qui reconnaît l'égalité entre les groupes des deux langues officielles (Burry, 2012 : 34). Concrètement, en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, cette politique requiert de la municipalité qu'elle permette aux employés municipaux de travailler dans la langue de leur choix, qu'elle désigne des postes bilingues et qu'elle définisse « l'imputabilité des hauts dirigeants quant à la gestion de services dans les deux langues » (Kirkpatrick, 2010).

En 2005, l'adoption de la Loi 163 par l'Assemblée législative de l'Ontario « modifie la Loi de la Ville d'Ottawa de façon que cette dernière « adopte une politique traitant de l'utilisation du français et de l'anglais dans la totalité ou certaines parties de son administration et dans la fourniture de la totalité ou de certains de ses services municipaux (Kirkpatrick, 2010 : 151) ». En 2007, la ville met ce principe en application. Elle désigne, et ce pour l'ensemble de son administration, les postes qui exigent le bilinguisme et précise pour chaque poste les compétences linguistiques requises, distinguant par exemple les postes « désignés » et les postes « désignés à l'embauche ». Dans le premier cas, les candidats peuvent ne pas posséder les compétences en langue seconde dès leur nomination, ils doivent en faire l'acquisition une fois en poste. Dans le second cas, la compétence dans la langue seconde est requise au moment de l'embauche¹⁵.

La fusion municipale à Ottawa conduira donc à un grand travail de normalisation de la prestation des services ainsi que des modes de gestion interne sur l'ensemble du

¹³ Pour plus de détails, voir le site du gouvernement de l'Ontario à l'adresse suivante : <http://www.csf.gouv.on.ca/fr/section/actualites-municipalites> (consulté le 25 juin 2013).

¹⁴ Gloucester, Kanata, Nepean, Orléans, Vanier, Cumberland, Goulbourn, Osgoode, Rideau, Carleton Ouest, et Rockliffe. On pourra se référer à l'annexe 1 pour une représentation cartographique.

¹⁵ Source : Ville d'Ottawa, rapport sur les services en français, 27 août 2007. Disponible : <http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2007/09-12/csdc/ACS2007-CMO-CCB-0016-F.htm> (consulté le 28 juin 2013)

territoire (Leblanc, 2007 : 6). Les deux thèmes, celui du français et celui des modes de gestion, se rencontrent notamment dans l'enjeu des critères de sélection des cadres municipaux, incluant leur connaissance des deux langues officielles. La question du bilinguisme des cadres comme le chef de la police municipale et le chef des pompiers constituera l'occasion d'un test important aux modes de gestion établis dans le cadre de la nouvelle politique linguistique de la Ville.

Deux langues : En 2006, à l'époque des débats sur le bilinguisme des cadres à la ville d'Ottawa, la population de la ville est 801 275 habitants (Bisson, 2009 : 19). De ce nombre, 143 215 (17,9 %) a le français comme première langue officielle parlée (PLOP)¹⁶. Pour être plus précis, 127 230 personnes ont le français comme première langue officielle parlée (88,8 %) comparativement à 15 985 personnes qui déclarent avoir à la fois l'anglais et le français comme première langue officielle parlée (11,2 %). Toutefois, ce ne sont que 82 740 personnes ou 57,8 % des francophones qui déclarent parler le français le plus souvent à la maison.

Les données sur la langue contiennent aussi la variable « langues non officielles », laquelle variable peut comprendre des personnes dont la première langue officielle parlée est le français. Les calculs de la ville ne permettent pas de répartir les personnes de langues non officielles en fonction de la variable première langue officielle parlée¹⁷. Malgré leurs limites, les données sur les langues à Ottawa permettent d'identifier quatre types de quartiers représentés au sein des 23 quartiers de la ville, soit des quartiers populeux, francophones, linguistiquement variés, et anglophones.

Tableau 1 : Les quartiers de la ville d'Ottawa selon la langue

Quartiers	Population totale	Français	Anglais	Langues non officielles
1. Orléans	46 000	13 795 (30 %)	27 879 (60,6 %)	4 335 (9,4 %)
2. Innes	37 820	12 035 (31,8 %)	21 285 (56,2 %)	2 505 (11,9%)
3. Barrhaven	36 815	2 295 (6,0 %)	27 835 (75,6 %)	6 775 (18,4 %)
4. Kanata-Nord	26 510	1 535 (5,8 %)	17 560 (66,2 %)	7 420 (28,0 %)
5. West Carlton-March	21 455	1 240 (5,8 %)	18 940 (88,2 %)	1 275 (5,9 %)
6. Stittsville-Kanata-Ouest	19 410	1 205 (6,2 %)	16 815 (86,6 %)	1 395 (7,2 %)

¹⁶ Il importe d'ajouter que la ville jumelle d'Ottawa, située sur la rive québécoise, est largement francophone. Selon Statistique Canada, la population de la ville de Gatineau s'élève à 265 349 habitants. En 2011, 77,3% de la population déclare le français comme langue maternelle ; 78,1% déclarait qu'il s'agissait de la seule langue parlée à la maison. Pour plus de détails, voir le site Internet de Statistique Canada à l'adresse suivante : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2481017> (consulté le 25 juin 2013).

¹⁷ Ce genre de calcul pourrait donner lieu à des données plus précises et plus conformes à la réalité canadienne étant donné que les populations de langues non officielles ont généralement tendance à s'intégrer, soit à l'anglais ou au français. Toutefois, il se peut que la donnée « langues non officielles » aide les responsables de la ville à planifier les services aux immigrants ou encore qu'elle leur permette de faire des calculs politiques plus stratégiques au moment des élections municipales.

7. Baie	43 995	3 800 (8,6 %)	28 490 (64,7 %)	11 700 (26,6 %)
8. Collège	50 350	3 305 (6,6 %)	37 550 (74,6 %)	9 485 (18,8 %)
9. Knoxdale-Merivale	38 070	2 395 (6,3 %)	26 400 (69,3 %)	9 270 (24,3 %)
10. Gloucester-Southgate	44 380	5 310 (12,0 %)	26 905 (60,0 %)	12 170 (27,4 %)
11. Beacon Hill-Cyrville	32 235	8 810 (27,3 %)	16 870 (52,3 %)	6 550 (20,3 %)
12. Rideau-Vanier	39 360	13 680 (34,7 %)	19 625 (49,9 %)	6 060 (15,4 %)
13. Rideau-Rockliffe	37 280	11 740 (31,5 %)	18 730 (50,2 %)	6 815 (18,3 %)
14. Somerset	33 515	4 375 (13,0 %)	21 375 (63,8 %)	7 760 (23,1 %)
15. Kitchissippi	36 105	3 370 (9,3 %)	27 575 (76,4 %)	5 160 (14,3 %)
16. Rivière	44 885	4 220 (9,4 %)	27 825 (62,0 %)	5 160 (14,3 %)
17. Capitale	33 755	3 700 (11,0 %)	24 105 (71,4 %)	5 950 (17,6 %)
18. Alta Vista	43 185	7 015 (16,2 %)	24 735 (57,3 %)	11 430 (26,5 %)
19. Cumberland	33 405	12 435 (37,2 %)	17 670 (52,9 %)	3 300 (9,9 %)
20. Osgoode	22 695	2 010 (8,8 %)	19 020 (84,0 %)	1 660 (7,3 %)
21. Rideau-Goulbourn	23 535	1 135 (4,8 %)	21 205 (90,0 %)	1 295 (5,5 %)
22. Gloucester-Nepean-Sud	26 895	1 975 (7,3 %)	18 310 (68,1 %)	6 616 (24,6 %)
23. Kanata-Sud	40 480	2 640 (6,5 %)	30 610 (76,0 %)	7 235 (17,9 %)
OTTAWA	812 135	123 925 (15,2 %)	537 165 (66,1 %)	151 010 (18,6 %)

Source : Ville d'Ottawa, *Quartiers municipaux d'Ottawa, Recensement de 2006*, Ottawa, Ville d'Ottawa, Statistiques. 2006 (quartiers) (http://www.ottawa.ca/residents/statistics/census/wards/index_fr.html).

Les quartiers populeux : Les quartiers les plus importants en nombre à Ottawa (en bleu, tableau 1) sont ceux de Collège (50 350 personnes, dont 6,6 % de francophones), Orléans (46 000 personnes, dont 30,0 % de francophones), Gloucester-Southgate (44 380 personnes dont 12,0 % de francophones), Rivière (44 885 personnes, dont 9,4 % de francophones), Alta Vista (43 185, dont 16,2 % de francophones) et Kanata-Sud (40 480 personnes, dont 6,5 % de francophones). La présence francophone dans ces quartiers n'est pas significative, à l'exception d'Orléans.

Les quartiers francophones : Les francophones vivent dans deux types de quartiers, ceux qui comprennent 30,0 % et plus de population francophone et ceux qui comptent entre 10,0 % et 29,0 % de population francophone (en jaune, tableau 1). Aucun quartier de la ville d'Ottawa ne comprend une majorité de francophones. En revanche, cinq quartiers comptent 30 % et plus de francophones. Au premier rang, le quartier de Cumberland comprend 37,2 % de francophones, suivi de 34,7 % dans le quartier Rideau-Vanier, 31,8 % dans Innes, 31,5 % dans Rideau-Rockliffe et 30,0 % dans Orléans. Parmi les quartiers qui comprennent entre 10,0 % et 29,9 % de francophones, celui de Beacon Hill-Cyrville compte 27,3 % de francophones, suivi de 13,0 % dans Somerset, 16,2 % dans Alta Vista, 12,0 % dans Gloucester-Southgate et 11,0 % dans la Capitale. En tout, ce sont 10 quartiers qui comprennent un pourcentage de 10 % et plus de francophones. Les autres quartiers comprennent 10 % et moins de francophones.

Les quartiers mixtes sur le plan de la langue : Les personnes de langues non officielles constituent 18,6 % de la population de la ville d'Ottawa (en fuchsia, tableau 1). Dans neuf quartiers, les personnes de langues non officielles représentent entre 20,0 % et 30,0 % de la population de la ville. Ces quartiers sont celui de la Rivière (28,6 % comparativement à 9,4 % de francophones), suivi de Kanata-Nord (28,0 % comparativement à 5,8 % de francophones), Gloucester-Southgate (27,4 % comparativement à 12,0 % de francophones), Baie (26,6 % comparativement à 8,6 % de francophones), Alta Vista (26,5 % comparativement à 16,2 % de francophones), Knoxdale-Merrivale (24,3 % comparativement à 6,3 %), Somerset (23,1 % comparativement à 13,0 % de francophones) et Beacon Hill-Cyrville (20,3 % comparativement à 27,3 %).

Les quartiers anglophones : Si les anglophones sont majoritaires dans la plupart des quartiers, ils sont concentrés dans huit quartiers, soit Rideau-Goulbourn (90,0 %), West Carlton-March (88,2 %), Stittsville-Kanata-Ouest (86,6 %), Osgoode (84,0 %), Kitchissippi (76,4 %) et Collège (74,6 %) (en rouge, tableau 1). Ainsi, les anglophones représentent 75,0 % et plus de la population dans ces quartiers. Ce sont les quartiers les plus homogènes de la ville. Toutefois, la population anglophone est légèrement sous la barre du 50,0 % dans le quartier Rideau-Vanier. Elle fait 50,2 % dans le quartier Rideau-Rockcliffe, 52,3 % dans Beacon Hill-Cyrville et 52,9 % dans Cumberland.

En somme, en 2006, les francophones n'ont pas de quartiers à eux alors que dans les années 1980 ils étaient identifiés à certains quartiers francophones comme Orléans ou Vanier. Depuis la fusion des différentes municipalités en une ville, soit la nouvelle ville d'Ottawa, les francophones sont minoritaires partout, malgré des secteurs où ils ont un poids plus important comme à Orléans. Dans ces quartiers, un habitant sur trois est francophone.

Nous constatons aussi que les quartiers où les personnes de langues non officielles sont les plus présentes comprennent souvent des petites proportions de francophones, sauf à Beacon Hill-Cyrville où ils représentent 27,3 % de la population. Ce quartier est aussi le plus diversifié sur le plan des langues officielles et non officielles. Pour leur part, les anglophones occupent l'ensemble du territoire, mais ils sont un peu moins de 50,0 % dans le quartier Rideau-Vanier.

Les données laissent donc apercevoir des occupations différenciées de l'espace urbain à Ottawa selon la langue. Du point de vue des services publics, la situation peut faciliter l'offre active étant donné la concentration de francophones dans certaines régions de la ville. Elle peut aussi favoriser l'élection de conseillers francophones ou francophiles susceptibles d'amener les préoccupations des citoyens pour des services en français ou encore, pour la nomination de cadres bilingues à la Ville.

Les élus municipaux : En adoptant une stratégie réputationnelle¹⁸, il est possible de regrouper les élus municipaux dans trois catégories : i) les francophones, dont la langue

¹⁸ Le caractère francophone des élus a été établi à partir d'une série de témoignages d'observateurs de la scène municipale ottavienne.

maternelle est le français, ii) les francophiles dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui utilisent couramment la langue française et iii) les anglophones dont la langue maternelle est l'anglais et qui n'utilisent pas la langue française.

On compte, depuis 2007, 23 conseillers municipaux. La taille actuelle du conseil municipal est donc de 24 représentants élus. À l'image des quartiers, la présence des francophones au sein du conseil municipal est territorialisée. Le tableau 2 permet de constater que la « présence » francophone, selon le critère réputationnel, est clairement concentrée dans quelques districts électoraux. Cette territorialisation des élus francophones est stable dans le temps. Néanmoins cette territorialisation n'est pas uniforme. En effet, même dans les quartiers où on retrouve plus de 30 % de francophones, les comportements électoraux diffèrent.

Tableau 2 : Conseillers municipaux de la ville d'Ottawa de 2000 à 2010

Circonscriptions	2000	2003	Circonscriptions	2006	2010
Orléans	Herb Kreling	Herb Kreiling	Orléans	Bob Monette	Bob Monette
Innes	Rainer Bloess	Rainer Bloess	Innes	Rainer Bloess	Rainer Bloess
Bell-Sud-Neapean	Jan Harder	Jan Harder	Barrhaven	Jan Harder	Jan Harder
Kanata	Alex Munter	Peggy Feltmate	Kanata Nord	Marianne Wilkinson	Marianne Wilkinson
Carleton Ouest	Dwight Eastman	Eli El-Chantiry	Carleton-Ouest-March	Eli El-Chantiry	Eli El-Chantiry
Goulbourn	Janet Stavinga	Janet Stavinga	Stittsville	Shad Qadri	Shad Qadri
Bay	Alex Cullen	Alex Cullen	Bay	Alex Cullen	Mark Taylor
Baseline	Rick Chiarelli	Rick Chiarelli	College	Rick Chiarelli	Rick Chiarelli
Knoxdale-Merivale	Gord Hunter	Gord Hunter	Knoxdale-Merivale	Gord Hunter	Egli Keith
Gloucester-Southgate	Diane Deans	Diane Deans	Gloucester-Southgate	Diane Deans	Diane Deans
Beacon Hill-Cyrville	Michel Bellemare	Michel Bellemare	Beacon Hill-Cyrville	Michel Bellemare	Tim Tierney
Rideau Vanier	Madeleine Meilleure	Georges Bédard	Rideau Vanier	Georges Bédard	Mathieu Fleury
Rideau-Rockcliffe	Jacques Legendre	Jacques Legendre	Rideau-Rockcliffe	Jacques Legendre	Peter Clark
Sommerset	Elisabeth Arnold	Diane Holmes	Sommerset	Diane Holmes	Diane Holmes
Kitchissippi	Shawn Little	Shawn Little	Kitchissippi	Christine Leadman	Katherine Hobbs
River	Wendy Stewart	Maria McRae	River	Maria McRae	Maria McRae
Capital	Clive Doucet	Clive Doucet	Capital	Clive Doucet	David Chermushenko
Alta Vista	Peter Hume	Peter Hume	Alta Vista	Peter Hume	Peter Hume

Cumberland	Phil McNeely	Rob Jellett	Cumberland	Rob Jellett	Stephen Blais
Osgoode	Doug Thompson	Doug Thompson	Osgoode	Doug Thompson	Doug Thompson
Rideau	Glenn Brooks	Glenn Brooks	Rideau	Glenn Brooks	Scott Moffatt
			Gloucester-Sud Nepean	Steve Desroches	Steve Desroches
			Kanata Sud	Peggy Feltmate	Allan Hubley
Total des élus francophones	4/21	4/21		5/23	2/23

Dans Cumberland, des francophiles sont élus en 2000 et en 2010, mais lors des deux autres scrutins intermédiaires, ce sont des anglophones qui le sont. Dans Rideau-Vanier, les électeurs élisent des francophones selon différentes configurations : Madeleine Meilleur est élue par acclamation en 2000. Georges Bédard lui succède en 2003. Il est réélu en 2006, mais perd le duel francophone en 2010 au profit de Mathieu Fleury. Les deux francophones sont aux coudes à coudes, puisqu'ils remportent respectivement 44,84 % et 45,69 %. La circonscription d'Innes est « confisquée » par Rainer Bloess, un francophile chaque fois réélu depuis l'an 2000. Dans Rideau-Rockliffe, Jacques Legendre qui se faisait élire assez facilement de 2000 à 2006, ne s'est pas représenté en 2010. Peter Clark, un francophile, représente actuellement cette circonscription. Enfin, dans Orléans, après deux mandats, le francophile Herb Kreiling ne s'est pas représenté en 2006. Depuis lors, Bob Monette occupe ce siège.

Pour ce qui est des cinq autres circonscriptions à tendance francophone, la représentation politique est surtout marquée par la reconduction des mêmes personnes dans leur mandat de conseiller municipal. Ainsi, le francophone Michel Bellemare, le francophile Peter Hume ainsi qu'une anglophone Diane Deans sont respectivement en poste dans les circonscriptions de Beacon-Hill, Alta Vista et Gloucester-Southgate depuis 2000. La stabilité est aussi de mise dans Somerset où Diane Holmes, une francophile est en poste depuis 2003.

Les données permettent de voir une certaine constance dans la représentation francophone à Ottawa en raison de la permanence de quartiers à tendance francophone. Toutefois, le fait d'être un quartier à tendance francophone ne donne pas automatiquement lieu à l'élection d'un francophone comme conseiller à la ville d'Ottawa, comme le montrent aussi les résultats. Sur la base des chiffres compilés, les francophones ne semblent pas faire le poids pour influencer l'agenda politique. Par contre, il est possible d'imaginer des alliances avec les conseillers municipaux francophiles, pour réunir une masse critique derrière certains projets. En effet, en associant francophones et francophiles, les chiffres montent à 10 et 9 conseillers municipaux sur 20 en 2000 et 2003, puis respectivement à 9 et 8 sur 23 en 2006 et 2010. La présence numériquement significative des francophones et francophiles peut leur permettre d'influencer la prise de décision sur les services en français et la question du bilinguisme des postes de cadres municipaux. Les élus locaux

peuvent ainsi constituer une ressource stratégique pour relayer les revendications du milieu à l'agenda municipal.

Bilinguisme et services d'urgence : dynamiques politiques et linguistiques à Ottawa

L'objet de la politique de bilinguisme qui est relié spécifiquement aux cas de services d'urgence étudiés est celui de la classification des postes de directions. Lors de la classification de ces postes, ceux appartenant au niveau 1 à 3 se sont vus assignés le statut de postes bilingues (Kirkpatrick, 2010 : 155). Ceci implique que le candidat doit être bilingue avant l'embauche. Le Conseil municipal peut accorder une exception à cette exigence seulement lorsqu'aucun candidat bilingue n'a pu être trouvé. La politique de désignation des postes fera l'objet de débats au sein du conseil municipal, en particulier lors de la nomination du poste de chef de police et du poste de chef des pompiers. Les deux études de cas proposées permettent de voir comment la politique de bilinguisme de la ville d'Ottawa a généré ses propres conflits ainsi que le rôle des élus municipaux dans la résolution du problème.

La nomination du chef de police : En 2005, le service de police de la ville d'Ottawa a célébré son 150^e anniversaire. Trois importantes fusions ont conduit au service tel qu'il existe aujourd'hui. Tout d'abord, en 1984 le service de police de Vanier se joint à celui de la police d'Ottawa. Ensuite, en 1995 les services de police de Gloucester, Ottawa et Nepean fusionnent pour devenir le Service de police régional d'Ottawa-Carleton. Enfin, en 2001, lors de la fusion municipale, le service sera rebaptisé le Service de police d'Ottawa (SPO)¹⁹.

Le site internet de la ville d'Ottawa indique que « la *Loi sur les services policiers* confie à la Ville le mandat de dispenser des services de police efficaces qui répondent aux besoins des communautés qu'elle dessert²⁰ ». Ainsi, la ville met sur pied la Commission des services policiers d'Ottawa (CSPO) qui assurera la gouvernance de ce service municipal. La CSPO est composée de sept membres dont trois conseillers municipaux, trois représentants communautaires nommés par la Province et un représentant communautaire nommé par la Ville²¹. Sous cette structure de gouvernance se greffe le SPO composé des corps policiers qui promulguent les services aux citoyens (Dufault, 2009). Le recrutement ainsi que la nomination du chef de police relève la CSPO.

Le 24 juillet 2006, lorsque le chef de police Vince Bevan, en poste depuis plus de cinq ans annonce son départ pour la retraite prévu pour le 31 mars 2007, la CPSO confie à l'agence *Ray & Berndtson* la tâche de recruter le prochain candidat. Le mandat stipule que l'agence doit faire une consultation publique sur les compétences souhaitées et nécessaires

¹⁹ Service de police d'Ottawa, *Calendrier historique*, Ottawa, 2010.

http://www.ottawapolice.ca/fr/aboutops/ourhistory/past_main.aspx . (Site consulté le 24 juillet, 2012)

²⁰ Ville d'Ottawa, *Services de police*, Ottawa, 2012.

http://ottawa.ca/fr/city_hall/planningprojectsreports/ottawa_performance/ombi/2005_results/police/ (Site consulté le 27 juin 2013).

²¹ Commission de services policiers d'Ottawa, *À propos de la Commission*, Ottawa, 2012. Site internet :

<http://ottawapoliceboard.ca/opsb-cspo/fr/a-propos-de-la-commission.html> (Site consulté le 27 juin 2013)

du titulaire de ce poste²². Pour ce recrutement, il a été décidé, lors de la réunion du 25 septembre 2006, que le Comité de sélection sera constitué des personnes suivantes : E. El-Chantiry, H. Jensen et D. Morin. Le comité aura pour mandat de communiquer avec la firme retenue pour procéder au recrutement. Toutefois, l'ensemble des membres de la CPSO participera au processus d'entrevue des candidats présélectionnés²³.

Il importe de souligner qu'en 2006, la CPSO n'a toujours pas adopté de politique concernant l'usage des deux langues officielles « qui lui soit propre et qui régirait notamment la dotation des postes de chef de police et de chef de police adjoint ainsi que les façons de communiquer avec le grand public (Fedec, 2006a)». Toutefois, ses représentants se sont engagés lors d'une rencontre le 30 août 2006 à recruter un chef bilingue ou ayant des compétences de base en français (Fedec, 2006b). De façon concomitante, le SPO a consulté le Comité consultatif sur les services en français (CCSF) de la ville en vue de l'élaboration d'une politique de services en français qui devrait être déposée en automne (Fedec, 2006b).

La consultation publique, à laquelle sont conviés citoyens et représentants d'organisations communautaires, a eu lieu le 10 octobre 2006 à l'hôtel de ville d'Ottawa. Elle conduira à un débat public quant à l'obligation du prochain chef de police d'Ottawa d'être capable de s'exprimer dans les deux langues officielles.²⁴ Pour sa part, l'agence recommande aussi l'embauche d'un candidat bilingue.

Il faut aussi souligner qu'en 2006, il y aura des élections municipales. Sans faire de la question un enjeu électoral, le nouveau maire, Larry O'Brien, élu au mois de novembre 2006, se prononcera sur le bilinguisme des cadres de la Ville, notamment, sur l'exigence de bilinguisme pour le chef de la police. Les membres du comité de la CPSO vont aussi alterner avant et après les élections municipales. Le tableau 3 indique qui est membre avant ou après l'élection, car le débat sur le bilinguisme du chef de la police se poursuivra au sein de la CPSO, malgré l'arrivée d'un nouveau maire à la tête de la Ville.

Consultation publique et positionnement des acteurs : Ce n'était pas la première fois qu'un débat portait sur la nomination d'un chef de police bilingue à la ville d'Ottawa. Déjà, en 1994, deux conseillers municipaux francophiles, Cullen et Wong avait exigé le bilinguisme du chef de la police de la municipalité régionale de la ville d'Ottawa-Carleton, ainsi nommée à l'époque²⁵. La consultation poussera les acteurs municipaux et communautaires à se prononcer sur le caractère obligatoire du critère de bilinguisme pour l'embauche d'un nouveau chef de police.

En 2006, les intervenants dans le débat vont mobiliser trois types de propos, soit un argument opposant langue et compétence auquel on opposera un argument sur le

²² Agence Ray & Berndtson (2006).

²³ Commission de services policiers d'Ottawa, *Ordre du jour*, Salle Champlain. Hôtel de ville d'Ottawa, le lundi 25 septembre 2006, 17h00.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, *Procès-verbal du conseil municipal du 26 novembre 1994*, Ottawa, vol. V (janvier-novembre 1994), p. 6441.

bilinguisme comme un critère de compétence. Un troisième argument sera plus conciliant, cherchant à montrer que le bilinguisme devrait être un atout au lieu d'une exigence. De plus, parmi les conseillers qui se sont le plus démarqués dans le débat sur le bilinguisme du chef de police, la plupart font partie de la CSPO. L'opinion majoritaire est clairement en faveur de l'exigence du bilinguisme. Cinq personnes se sont déclarées publiquement en faveur comparativement à deux conseillers qui affirmaient être contre et deux autres qui se disent « neutres ».

Le tableau 3 montre que trois des conseillers en faveur du bilinguisme sont francophones (Legendre (Rideau-Rockliffe), Bellemare (Beacon-Hill-Cyrville) et Monette (Orléans)) et deux conseillers sont francophiles (Chiarelli (College) et Munter (Baie)). Les deux personnes contre l'exigence de bilinguisme sont des unilingues anglophones (O'Brien, le maire et El-Chantiry (Carleton-Ouest)). Les deux conseillers « neutres » sont McRae (River) et Bédard (Rideau-Vanier). On peut donc dire que les élus qui soutiennent le bilinguisme sont eux-mêmes francophones ou francophiles et représentent généralement des quartiers aux mêmes caractéristiques. D'ailleurs, trois d'entre eux se prononcent publiquement, même s'ils ne sont pas membre de la CSPO (Legendre, Munter, Bédard). Par contre, cette relation n'est pas systématique, puisque Bédard qui représente l'un des quartiers les plus francophones de la ville, ne se mobilise que tièdement sur cet enjeu. Parmi les élus qui se positionnent, on peut noter l'opposition caricaturale entre deux candidats à la mairie en 2006. D'un côté, Alex Munter, un conseiller municipal sortant, qui s'exprime en faveur du bilinguisme, lui qui représente un des quartiers mixte sur le point de la langue. De l'autre côté, le nouveau maire, Larry O'Brien, unilingue anglophone, qui souhaite faire passer la nomination d'un autre unilingue anglophone.

Tableau 3 Embauche du chef de police d'Ottawa. Positionnement des conseillers municipaux

Nom	Statut	Positionnement
Michel Bellemare	Conseiller, Beacon-Hill-Cyrville Membre de la CSPO avant l'élection de 2006	<i>En faveur de l'exigence de bilinguisme.</i> Il se dit convaincu qu'il y a consensus dans la communauté pour que le futur chef de police soit bilingue ²⁶ . « Selon moi, le bilinguisme est un critère essentiel d'embauche. Le chef communique souvent avec la population par le biais des médias et il doit pouvoir parler directement aux francophones, dans leur langue. Et une grande proportion des policiers d'Ottawa a le français comme langue première. Le chef doit être en mesure s'adresser aux individus ²⁷ ».

²⁶ SRC, « Le futur chef de police devra être bilingue », SRC Ottawa, 24 octobre 2006, <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2006/10/24/002-bilinguisme-police.shtml> (Site consulté le 27 juin 2013).

²⁷ Matthieu Boivin, « Le meilleur chef d'abord même unilingue », *Le Droit*, lundi 18 septembre 2006, p. 7.

Nom	Statut	Positionnement
Bob Chiarelli	Maire sortant, Collège Membre de la CSPO avant élection 2006	<i>En faveur de l'exigence de bilinguisme.</i> Même après sa défaite au poste de maire de la Ville, en 2006, il affirme qu'il est hors de question que le futur chef de police ne respecte pas la politique de bilinguisme adoptée sous son administration ²⁸ .
Jacques Legendre	Conseiller, Rideau-Rockliffe	<i>En faveur de l'exigence du bilinguisme.</i> Il faut embaucher un candidat bilingue. Il milite pour cette question depuis 1999. « Selon lui, le futur chef de police doit pouvoir communiquer adéquatement dans les deux langues officielles ²⁹ ».
Bob Monette	Conseiller, Orléans Membre de la CSPO après élection 2006	<i>En faveur de l'exigence du bilinguisme.</i> « Lorsqu'on engage des officiers de police, ce devrait être une priorité d'avoir des agents qui parlent les deux langues officielles de la capitale d'un pays bilingue, (située) dans une région bilingue ».
Alex Munter	Aspirant maire, Baie	<i>En faveur de l'exigence de bilinguisme.</i> Il veut que le SPO engage un candidat bilingue.
Maria McRae	Conseillère, River Membre de la CSPO après élection 2006	<i>Se déclare neutre, mais serait satisfaite de l'embauche d'un chef unilingue.</i>
George Bédard	Conseiller, Rideau-Vanier	<i>En faveur de l'exigence de bilinguisme mais tendance vers la neutralité.</i> Selon Bédard, « On reçoit souvent des commentaires négatifs sur le bilinguisme du prochain chef, dit-il. [...] Le français devrait être une exigence nécessaire, qui fait partie intégrante des compétences professionnelles ³⁰ . » Toutefois, le conseiller ne s'oppose pas à la nomination d'un chef unilingue tant que le candidat s'engagerait à apprendre le français ³¹ .
Larry O'Brien	Maire Membre de la CSPO après son élection 2006	<i>En faveur d'un chef unilingue.</i> Le nouveau maire affirme que le candidat pourra apprendre le français après sa nomination. Le bilinguisme ne devrait être pris en considération que si le candidat est à égalité avec un candidat unilingue anglais, pour l'obtention du poste de chef ³² . Le maire favorise l'embauche à l'interne de l'un des deux chefs adjoints (Larry

²⁸ Justine Mercier, « L'ACFO plaidera pour un chef de police bilingue », *Le Droit*, mardi 10 2006.

²⁹ SRC Ottawa, « Les candidats à la mairie s'affrontent », SRC Ottawa, 3 août 2006, <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2006/08/03/002-police-chef-bilingue.shtml> (Site consulté le 27 juin 2013).

³⁰ Louis-Denis Ébacher, « Ottawa : consultation sur le bilinguisme du chef de police », *Le Droit*, mercredi 6 septembre 2006, p. 9.

³¹ *Ibid.*

³² Matthieu Boivin, « Le meilleur chef d'abord, même unilingue », *Le Droit*, lundi 18 septembre 2006, p. 7.

Nom	Statut	Positionnement
		Hill ou Sue O'Sullivan), tous deux unilingues anglophones ³³ . « Je crois que nous devrions choisir le prochain chef en fonction de ses qualités et non parce qu'il parle les deux langues officielles, explique M. O'Brien. Je veux le meilleur chef, point final ³⁴ ».
Eli El-Chantiry	Conseiller, Carleton-Ouest Membre de la CSPO avant élection 2006	<i>En faveur d'un chef unilingue.</i> « Je souhaite mettre la main sur le meilleur individu pour prendre cet emploi, et le bilinguisme n'est pas une priorité pour moi [...]. Je suis prêt à vivre avec un autre Vince Bevan, lui qui n'était pas très bon en français lorsqu'il a été engagé. Après avoir pris le poste, M. Bevan a suivi plusieurs cours de français et il a bien appris cette langue ³⁵ ».

Au sein des comités de la Ville, la représentante du CCSF, Caroline Andrew, une francophile, réclamait un candidat bilingue. Wendy Fedec, la directrice exécutive de la CSPO recommandait aussi l'embauche d'un chef de policier bilingue. Ces deux personnes constituaient donc des appuis de taille.

En milieu communautaire, ce sont surtout les groupes francophones qui se positionnent dans le débat sur le bilinguisme du prochain chef de la police municipale. Les représentants de l'Association canadienne-française d'Ottawa (ACFO) considèrent que la CSPO est assujettie à la politique de bilinguisme de la Ville.

Pour sa part, Lucien Bradet, intervenant et auteur du premier rapport sur le bilinguisme de la ville d'Ottawa, en 1980, pour le Comité consultation spécial sur les services en français, dénonce le fait que l'on invoque l'argument de la compétence. Selon lui, « la population en a assez de se faire servir les arguments de compétences versus la maîtrise des deux langues officielles³⁶. » De plus, pour Bradet, « il est injuste que les contribuables paient pour la formation linguistique au lieu d'embaucher quelqu'un totalement qualifié pour le poste³⁷. »

Enfin, le débat s'est conclu en faveur du bilinguisme du chef de police. Le candidat choisi, Vernon White, est ancien chef de police pour la ville de Durham, une région anglo-dominante dans le sud de l'Ontario, mais il est bilingue.

Leçons : Deux éléments sont à retenir du positionnement des différents acteurs. Dans un premier temps, la CPSO a choisi d'entériner la recommandation de sa directrice

³³ Matthieu Boivin, « Le Maire O'Brien veut apprendre le français, » *Le Droit*, mercredi 15 novembre 2006, p. 14.

³⁴ Matthieu, Boivin, « Le meilleur chef d'abord, même unilingue, » *Le Droit*, lundi, 18 septembre 2006, p. 7.

³⁵ Matthieu, Boivin, « Le meilleur chef d'abord, même unilingue, » *Le Droit*, lundi, 18 septembre 2006, p. 7.

³⁶ Lucien Bradet, « Assez, c'est assez », *Le Droit*, samedi, 29 juillet, 2006.

³⁷ *Ibid.*

exécutive, Wendy Fedec. Elle suggérait que la section V de la Politique de bilinguisme de la ville d'Ottawa soit appliquée au recrutement du chef de police, même si en pratique, la CPSO n'y était pas assujettie. Dit autrement, bien que le poste de chef de police ne relève pas directement de la Ville, il est l'équivalent d'un poste de niveaux 1 ou 2. Or, dans le rapport de Fedec (2006), il est à noter que l'application du critère de bilinguisme n'est exigée que pour les candidats externes. Une exception avait été accordée pour tout candidat interne. Ceux-ci étaient tenus de suivre une formation linguistique appropriée afin de satisfaire aux exigences du poste. Ainsi, la CPSO a choisi de mobiliser la politique linguistique existante afin de pallier à l'absence d'une véritable politique d'embauche. Elle trouvait aussi une façon de couper la poire en deux en exigeant le bilinguisme des candidats à l'externe uniquement. Ainsi, elle ne se mettait pas à dos les potentiels candidats non bilingues à l'interne.

Dans un deuxième temps, la nomination du chef de police va réjouir les acteurs communautaires et conseillers s'étant prononcés en faveur de l'exigence de bilinguisme. Jean-Louis Schybur, de l'ACFO, considère que la nomination de White montre que bilinguisme et compétence vont de pair, que c'est un exemple à donner pour l'image publique de la capitale du pays³⁸.

Pour sa part, le président de la CPSO, Henry Jensen, un représentant de la communauté par surcroît, applaudit les compétences du nouveau chef, mais ne dit mot de son bilinguisme. Selon Jensen, « l'expérience approfondie du fonctionnement et des enquêtes du chef White, ses antécédents de travail remarquables dans diverses collectivités et ses aptitudes au règlement des différends impressionnent en particulier la Commission de services policiers³⁹. » Malgré l'importance accordée au bilinguisme et l'appui historique de plusieurs conseillers, l'argument de la compétence revient donc constamment à la surface, même dans le non-dit.

Enfin, en 2009, lorsque vient le temps de choisir un nouveau chef de police pour la ville d'Ottawa, la CPSO se dotera d'une politique de bilinguisme dans le cadre de laquelle il sera explicitement question du critère obligatoire de bilinguisme lors de l'embauche d'un chef de police ou d'un chef adjoint. Comme en 2006, la CPSO utilisera la partie VI de la Politique de bilinguisme de la Ville. Ainsi, « tout chef de police ou chef de police adjoint embauché devra posséder, dans les deux langues officielles, un niveau de compétence jugé acceptable par la Commission (Comité des politiques et de la gouvernance, 2009). » Le nouveau chef de police sera Charles Bordeleau, un francophone, dont la carrière s'est déroulée entièrement à la ville d'Ottawa. Il n'y aura eu aucun débat sur l'exigence de bilinguisme. En nommant quelqu'un de l'interne, un francophone bilingue, la CPSO évitait ainsi un nouveau débat public sur le bilinguisme.

Par contre, en 2012, un nouveau chef de police communautaire unilingue anglophone, M. Hunt, pour le quartier de Vanier, historiquement francophone, était nommé.

³⁸ Cité par Louis-Marie Achille, « Les francophones satisfaits du choix de Vernon White comme chef de la police d'Ottawa », *L'Express d'Orléans*, lundi 12 mars 2007, p. 2.

³⁹ *Ibid.*

Le bilinguisme n'était pas une exigence pour l'obtention de ce poste. Sept jours après que le fait ait été rapporté dans les médias, le conseiller municipal de Rideau-Vanier, Mathieu Fleury, confirmait la réaffectation du chef de police et affirma que « l'embauche d'un agent anglophone unilingue pour cet emploi était une erreur⁴⁰ ». Le chef de la police, M. Bordeleau rectifiait la situation.

La nomination du chef de pompier : Lors de la réorganisation des postes cadres de 2008-2009, chapeauté par le directeur municipal Kent Kirkpatrick, les postes de hauts cadres de niveau 1 à 3 sont passés de 35 à 19 (Kirkpatrick, 2010 : 155). Cette réorganisation administrative a eu un effet sur la mise en œuvre de la politique de bilinguisme puisque ces cadres de niveaux 1 à 3 sont « soumis de façon irrévocable à la politique de bilinguisme de la Ville (La Haye, 2009a : page) ». Les 16 autres postes de cadres, dont celui de chef des pompiers et chef des paramédics, ont été rétrogradés à des postes d'échelon 4. Ainsi, ils ne sont plus soumis aussi rigoureusement aux exigences de la politique de bilinguisme.

Le 9 décembre 2009, le Conseil municipal approuvait la nomination de John deHooze, ancien chef des pompiers à la ville de Waterloo, pour occuper le poste de chef des pompiers à la ville d'Ottawa⁴¹. John deHooze, choisi parmi 318 candidatures, est unilingue anglophone. Des 318 candidatures, 16 avaient été retenues pour une entrevue, dont deux candidats bilingues.

Les conseillers municipaux n'ont pas eu besoin d'accorder une exemption à la politique de bilinguisme pour accepter sa nomination puisque l'échelon du poste ne l'exigeait pas. De plus, la nomination du nouveau chef des pompiers s'est fait à huis clos lors d'une réunion du Conseil municipal. La conseillère municipale à la tête du comité des services communautaires et de protection (CSCP), Diane Deans, du district de Gloucester-Southgate, un quartier mixte sur le plan linguistique, a affirmé que le comité d'embauche avait tenté de trouver un chef bilingue, mais que deux campagnes de recrutement dans l'ensemble du pays n'avaient pas permis de trouver un candidat bilingue qui répondait aux attentes des membres du CSCP⁴². Parmi ces membres, Alex Cullen avait déjà siégé au comité de recrutement du chef de la police municipale.

⁴⁰ SRC Ottawa, 2012, « Police communautaire à Vanier : le nouveau chef sera bilingue ». <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2012/09/17/007-poste-police-vanier-poste-bilingue.shtml> (Site consulté le 27 juin 2013). Dufault, François-Pierre, « La nomination d'un policier unilingue déçoit », *Le Droit*, 17 septembre 2005, <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/2012/09/17/01-4574729-la-nomination-dun-policier-unilingue-decoit.php> (Site consulté le 27 juin 2013). Ottawa : 17 septembre 2012. Graton, Denis. « Vanier... who cares », *Le Droit*, 11 septembre 2012. <http://www.lapresse.ca/le-droit/chroniqueurs/denis-graton/2012/09/11/01-4573054-a-vanier-who-cares.php> (Site consulté le 27 juin 2013). Graton, Denis, 2012, « Le service du chef Charles Bordeleau », *Le Droit*, 24 septembre 2012. <http://www.lapresse.ca/le-droit/chroniqueurs/denis-graton/les-grandes-entrevues/2012/09/24/01-4577000-le-service-du-chef-charles-bordeleau.php> (Site consulté le 27 juin 2013).

⁴¹ Il a remplacé Rick Larabie qui a pris sa retraite en mai 2009. Jim Ullett avait été chef de pompier intérimaire durant les 7 mois du processus d'embauche (Kenneth, 2009).

⁴² Les autres membres du comité sont : Shad Qadri, vice-président (Stittsville), George Bédard (Rideau-Vanier), Michel Bellemare (Beacon Hill-Cyrville), Rick Chiarelli (College), Alex Cullen (Baie), Peggy Feltmate (Kanata South), Diane Holmes (Somerset), Christine Leadman (Kitchissippi).

John deHooge compte plus de 30 ans d'expérience. Il a débuté sa carrière dans la ville d'Oakville, où il a été nommé chef-adjoint des pompiers en 1997. En 2004, il devient le chef des pompiers et directeur général des services d'incendie de la ville de Waterloo. En 2009, il est recruté par la ville d'Ottawa⁴³. Lors de son embauche, il affirme son désir d'apprendre le français, mais son nouvel employeur ne lui donne pas de date limite pour le faire (Singer et Cockburn, 2009).

Positionnement des acteurs municipaux et communautaires : La question du bilinguisme au sein des services des incendies est un enjeu brûlant depuis les années 1990. En 1992, Élane Fleury, une gestionnaire au sein de la Ville et le conseiller municipal, Kehoe, demandaient que les employés du département des incendies ne fassent pas l'objet de discrimination pour l'obtention de promotion en raison de leur embauche⁴⁴. En 1994, le manque de sapeurs-pompiers bilingues fait toujours l'objet de préoccupations au sein de la Ville. En 1995, on note une amélioration de la situation, mais le problème persiste. Selon le CCSF, « [le nombre de sapeurs-pompiers bilingues] ne seraient pas suffisant [...] pour assurer les services bilingues adéquat à toutes les casernes. La crainte d'être mutés à d'autres casernes inciterait certains sapeurs-pompiers à ne pas déclarer leur bilinguisme. » Ainsi, en 1995, le CCSF révélait que 45 sapeurs-pompiers se déclarent bilingues alors qu'en réalité ils sont plus de 150 à s'exprimer dans les deux langues.

À l'instar du service de la police, la dynamique linguistique au sein du service des pompiers n'est pas toujours favorable au français. En 2009, lorsque le milieu apprend la nomination d'un chef des pompiers unilingue, les réactions sont fortes et polarisées. En particulier, les articles parus dans le quotidien *Le Droit* portent sur les « effets pervers » ou les « failles » de la réorganisation de l'administration des cadres de la ville réalisée par son responsable, Kent Kirkpatrick. L'éditorialiste du quotidien, Pierre Jury, affirme que M. Kirkpatrick connaissait les effets de cette réorganisation et qu'il n'a rien fait. Pire, il constate que ce dernier était au courant de la nomination d'un chef de pompier unilingue. Selon Jury, « dans les six mois qui se sont écoulés depuis la réorganisation, il n'a pas agi pour colmater la brèche qu'il venait de créer. C'est là que l'on peut soupçonner des gens d'avoir des comportements insidieux⁴⁵ ».

Les lettres d'opinion ainsi que les communiqués de Presse des organisations francophones telles que *l'Association canadienne-française de l'Ontario* et *l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens* dénoncent ce qu'elles qualifient de manque de respect envers la population de langue française⁴⁶. Ce manque de respect est également souligné dans les lettres d'opinion envoyées au quotidien *Le Droit*⁴⁷.

⁴³ International Fire Chiefs Association, « Fire Chief John deHooge Profile » 2011. <http://www.chiefjohndehooge.com/profile.html>

⁴⁴ « *That the Fire Department's recruitment/promotional process be review relating to opportunities for candidates to be hired, or for members to advance, ensuring that any requirements, qualifications or factors do not exist that exclude, restrict, or give preferences to one group of persons over another including, but not limited to discrimination based on French language or French origin, in accordance with section 4 and 19 of Ontario Human Right Code, 1981.* » Ville d'Ottawa-Carleton, *Procès-verbal du conseil municipal*, Ottawa, ville d'Ottawa, 2 juillet 1992, ACS1992/125-026 CC1F0886.

⁴⁵ Pierre, Jury, « Une décision insidieuse, » *Cyberpresse*, lundi 14 décembre 2009.

⁴⁶ SRC Ottawa, « Un chef de pompier unilingue », *Radio-Canada.ca*, régions Ottawa, jeudi 10 décembre 2009;

Pour leur part, les journaux anglophones, principalement *The Ottawa Citizen*, évoquent l'argument de la compétence même si l'annonce de l'embauche d'un chef pompier unilingue a fait couler moins d'encre dans les quotidiens anglophones que dans les quotidiens francophones. L'éditorial du *The Ottawa Citizen* résume bien l'état d'esprit dans les médias anglophones. « *We want the best candidates working in the federal government and the City of Ottawa -- not just proficiently bilingual people. [...] If we are to build an outstanding Ottawa and Canada, those two governments must hire the best people, not just good people*⁴⁸. » De toute évidence le débat sur la nomination du chef de la police n'a pas eu pour effet de remettre en question l'opposition entre langue et compétence.

Le tableau 4 montre que les réactions des élus ont été nombreuses. Soulignons, toutefois, que les noms des membres ayant précisé à l'embauche du nouveau chef de pompiers n'avaient pas été divulgués dans les médias. Devant le tollé créé par leur décision, plusieurs sont sortis de leur mutisme et se sont prononcés publiquement. Ce faisant, ils révèlent l'existence d'une division au sein du CSCP entre la position de la présidente et certains membres, dont Alex Cullen. Le clivage semble généralement faire écho au clivage linguistique des élus eux-mêmes. Trois élus francophones ou francophiles (Legendre, Cullen et Monette) s'opposent à la nomination d'un chef unilingue. Parallèlement, trois élus anglophones (Deans, O'Brien et Harder) se prononcent en faveur de cette nomination. Il faut néanmoins noter que deux voix plus nuancées se font entendre : celle de George Bédard qui est favorable à la nomination du chef de police, et Bloess, considéré comme un francophile et représentant un quartier que nous avons désigné comme francophone. Pour sa part Michel Bellemare ne se prononce pas dans ce débat, même s'il est membre du comité, alors qu'il avait été favorable à la nomination d'un chef de police bilingue.

Tableau 4 **Embauche du chef de pompier d'Ottawa. Positionnement des élus municipaux**

Nom	Statut	Positionnement
Diane Deans	Conseillère, Gloucester-Southgate Présidente du comité des services communautaires et de protection (CSCP)	<i>Pour l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i>
Larry O'Brien	Maire	<i>Pour l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i> Selon O'Brien, « La chose probablement la plus importante que nous devons comprendre est que trouver

Benoît Mercier, « L'AFE dénonce l'embauche par la ville d'Ottawa d'un chef de pompiers unilingue anglophone », *Canadian Newswire*, 11 décembre 2009. Site Internet : <http://cnw.ca/eJ9Bd> (Site consulté le 27 juin 2013).

⁴⁷ Claudette, Boyer, « Un chef unilingue », *Le Droit*, 11 décembre 2009, p.17; Yvon Leclerc, « O'Brien et le bilinguisme », *Le Droit*, 17 décembre 2009, p. 17.

⁴⁸ Éditorial, « Putting Out Fires, » *The Ottawa Citizen*, 14 décembre 2009, p. A10.

Nom	Statut	Positionnement
		la personne appropriée pour l'emploi est finalement le plus important ⁴⁹ ». Lors d'une de ses sorties publiques, le maire a fait un parallèle entre le fait qu'au Québec, il y a des chefs de police unilingue français. Le maire soutient toutefois que dans les années à venir et les futurs chefs des services d'urgence seront tous bilingues ⁵⁰ .
Jan Harder	Conseillère, Barrhaven	<i>Pour l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i> « Si nous y allons avec la question du bilinguisme, alors nous n'allons pas nécessairement avoir la meilleure personne pour l'emploi ⁵¹ ». Harder fera une sortie publique dénonçant la politique de bilinguisme et les problèmes qu'elle pose pour l'embauche d'un chef de pompier ainsi que des hauts fonctionnaires en général ⁵² .
Rainer Bloess	Conseiller, Innes	<i>Pour l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone, mais nuance son positionnement.</i> Le conseiller veut attendre le dépôt du rapport du directeur avant de se prononcer sur la nécessité de réinsérer les postes dans la politique de bilinguisme et se dit déçu de voir les divisions au sein du Conseil que ce choix de candidat a créé ⁵³ . « Il estime que la politique de bilinguisme fonctionne bien, faisant valoir le progrès accompli à ce sujet à la haute direction ⁵⁴ ».
Jacques Legendre	Conseiller, Rideau-Rockcliffe	<i>Contre l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i> Il est choqué d'apprendre que le nouveau chef n'est pas bilingue. Cette décision est difficile à accepter. Il souligne l'usage abusif de la clause d'exception de la politique de bilinguisme du conseil municipal. « Je ne peux pas croire qu'au Canada en 2009 on ne puisse pas combler n'importe quel poste de la haute direction de la Ville d'Ottawa [...] Si le poste exige le bilinguisme, c'est pour une raison et c'est parce que le conseil a adopté une politique. On ne peut dire d'une personne qu'elle est

⁴⁹ Dominique La Haye, « Faille dans la politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa. Un chef unilingue pour les pompiers », *Le Droit*, sec. jeudi 10 décembre 2009, p. 5.

⁵⁰ SRC Ottawa, « Un chef de pompier unilingue », *Radio-Canada.ca*, 10 décembre 2009, <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2009/12/09/005-chef-pompier-ottawa.shtml> (consulté le 27 juin 2013)

⁵¹ Dominique La Haye, « Le bilinguisme, un obstacle au recrutement selon Jan Harder », *Le Droit*, 8 octobre 2009, <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200910/08/01-909845-le-bilinguisme-un-obstacle-au-recrutement-selon-jan-harder.php> (consulté le 27 juin 2013)

⁵² CBC Ottawa, « Ottawa hires fire Chief who doesn't speak French », *CBC News*, 9 décembre 2009, <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/story/2009/12/09/ottawa-fire-chief-dehooge-french.html> (consulté le 27 juin 2013)

⁵³ Dominique LaHaye, « L'embauche d'un chef de pompier unilingue met en lumière les nouvelles exigences de la Ville. Le bilinguisme perd du galon à Ottawa », *Le Droit*, 11 décembre 2009, <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200912/11/01-930397-le-bilinguisme-perd-du-galon-a-ottawa.php> (consulté le 27 juin 2013)

⁵⁴ *Ibid.*

Nom	Statut	Positionnement
		pleinement qualifiée tout en disant qu'elle n'est pas bilingue ⁵⁵ ». « À mon avis, il y a quelque chose qui cloche avec le recrutement. Je pense que c'est plus lié à nos méthodes de recrutement qu'à notre réputation ⁵⁶ ».
Alex Cullen	Conseiller, Baie Membre du CSCP	<i>Contre l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i> « Ottawa doit être un modèle de bilinguisme ». La Ville peut faire mieux dans ses pratiques d'embauche ⁵⁷ .
Bob Monette	Conseiller, Orléans	<i>Contre l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone.</i> « Les postes d'échelons quatre comme celui du chef de pompiers doivent à l'avenir être désignés bilingues au même titre que ceux des échelons supérieurs ⁵⁸ ».
George Bédard	Conseiller, Rideau-Vanier Membre du CSCP	<i>Pour l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone, mais nuance son positionnement</i> Pour ce cas spécifique, Bédard convient que le comité a fait des efforts pour embaucher un chef bilingue. Toutefois, il demande au directeur de la ville de présenter un rapport pour corriger la situation liée au niveau de bilinguisme des postes 1 à 4.
Shad Qadri	Conseiller, Stittsville Vice-Président du CSCP	Aucun commentaire répertorié
Michel Bellemare	Conseiller, Beacon Hill- Cyrville Membre du CSCP	Aucun commentaire répertorié
Rick Chiarelli	Conseiller, Collee Membre du CSCP	Aucun commentaire répertorié
Peggy Feltmate	Conseillère, Kanata-Sud Membre du CSC	Aucun commentaire répertorié
Diane Holmes	Conseillère, Somerset Membre du CSCP	Aucun commentaire répertorié
Christine Leadman	Conseillère (Kitchissippi) Membre du CSCP	Aucun commentaire répertorié

⁵⁵ Dominique La Haye, « Le bilinguisme, un obstacle au recrutement selon Jan Harder », *Le Droit*, 8 octobre 2009. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200910/08/01-909845-le-bilinguisme-un-obstacle-au-recrutement-selon-jan-harder.php> (consulté le 27 juin 2013)

⁵⁶ Dominique La Haye, « Trop d'unilingues finissent par accéder à des postes de direction, reconnaît de DG de la Ville d'Ottawa » *Le Droit*, vendredi 27 mars 2009. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200903/27/01-841117-trop-dunilingues-finissent-par-acceder-a-des-postes-de-direction-reconnait-le-dg-de-la-ville-dottawa.php> (consulté le 27 juin 2013)

⁵⁷ Dominique La Haye, « Faille dans la Politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa. Un chef unilingue pour les pompiers, » *Le Droit*, 10 décembre 2009, p. 5.

⁵⁸ Dominique LaHaye, « L'embauche d'un chef de pompier unilingue met en lumière les nouvelles exigences de la Ville. Le bilinguisme perd du galon à Ottawa », *Cyberpresse*, 11 décembre 2009, , <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200912/11/01-930397-le-bilinguisme-perd-du-galon-a-ottawa.php> (consulté le 27 juin 2013)

Les élus qui s'opposent publiquement à la nomination du chef unilingue anglophone, Cullen et Monette, demandent au directeur général de la ville, Kirkpatrick, de revoir la politique sur le bilinguisme pour y inclure les cadres d'échelon 4⁵⁹. Bédard se joint à cette demande. De fait, après la nomination de John deHooge, le directeur général de la ville, Kirkpatrick, annonçait que des modifications seraient apportées à la politique de bilinguisme pour pallier aux lacunes de la restructuration des postes cadres effectuée en 2008-2009. Lors de son entrevue au journal *Le Droit*, le 21 décembre 2009, il affirmait qu'un rapport serait déposé au Conseil municipal en janvier 2010. Ce rapport devait souligner l'importance de s'assurer que les 35 anciens postes de directions soient tous soumis à la politique de bilinguisme et ce même si certains postes sont maintenant d'échelle 4 (LaHaye, 2009b). Ainsi, il déclarait que la ville va « changer la formulation de la politique pour que ce soit clair que les mêmes postes qui étaient désignés bilingues par le conseil continuent de l'être et nous allons identifier des postes additionnels (LaHaye, 2009b). »

Le Rapport sur les services en français du 6 avril 2010 affirme donc que les postes-cadres désignés bilingues avant la restructuration le demeureront et ce même pour « les postes qui sont passés du niveau trois au niveau quatre par suite de la restructuration (Kirkpatrick, 2010 : 155). » Le rapport précise les démarches entreprises et confirme que les postes de cadre de niveau 4 sont maintenant désignés bilingues. Il explique « qu'avant la réorganisation de 2008-2009, la Ville d'Ottawa comptait environ 35 postes de cadres de direction, tous désignés bilingues selon la Politique de bilinguisme. En 2010, à la recommandation du directeur municipal, le Comité de la haute direction a approuvé la désignation à l'embauche de 18 postes de niveau 4 (Kirkpatrick, 2010).

Or, même si les 18 postes ont été désignés bilingues, les rapports de la ville n'incluent pas de statistiques à savoir si ces 18 personnes répondent aux exigences linguistiques et s'ils ont eu recours à la clause d'exemption pour être sélectionnés pour les postes⁶⁰.

Conclusion

Une politique linguistique au sein d'une ville sert à guider ou à proposer des lignes directrices dans toutes sortes de domaines –communications, embauches, services, relations de travail. De nombreuses villes ont constitué des lieux de conflictualité ayant donné lieu à des transformations importantes au sein de leurs pratiques d'aménagement linguistiques. Le Canada est un cas de figure de conflits linguistiques qui tirent leur source de tensions entre les groupes linguistiques au sein des villes, en particulier dans une ville comme Ottawa, où se côtoient une population anglophone majoritaire et une population

⁵⁹ Éditorial, "Putting Out Fires." *The Ottawa Citizen*, December 14 (Monday) 2009, p. A10; Dominique La Haye, « Faillie dans la Politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa. Un chef unilingue pour les pompiers, » *Le Droit*, 10 décembre 2009, p. 5. Dominique LaHaye, « L'embauche d'un chef de pompier unilingue met en lumière les nouvelles exigences de la Ville. Le bilinguisme perd du galon à Ottawa », *Cyberpresse*, 11 décembre 2009, , <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200912/11/01-930397-le-bilinguisme-perd-du-galon-a-ottawa.php> (consulté le 27 juin 2013)

⁶⁰ Néanmoins, de façon plus globale le rapport indique qu'en 2008, 80 des postes désignés bilingues étaient effectivement occupés par des employés bilingues (Fitzpatrick, 2010 : 157).

francophone minoritaire au cœur de la capitale du pays⁶¹. Il apparaît ainsi clairement que l'étude et la compréhension des pratiques municipales relatives aux enjeux linguistiques pourrait alimenter la réflexion sur les régimes linguistiques en général.

Les deux études de cas ont montré comment la Ville a généré ses propres tensions en raison d'un régime linguistique peu contraignant sur le plan de la désignation des postes de cadres comportant l'exigence de bilinguisme. La Ville a toutefois identifié des solutions : couper la poire en deux ou modifier le règlement ; montrant ainsi que les régimes linguistiques locaux sont perfectibles. Ce caractère peu contraignant a aussi laissé à chaque secteur d'action publique la responsabilité de gérer cet enjeu. C'est l'occasion de remarquer des formes différentes de gestion d'un secteur à l'autre, en lien avec l'historique de ces services d'urgence. Ainsi, le poids des pratiques antérieures semble plus fort du côté des pompiers que du côté des services policiers. Les tensions se manifestent de façon quasi chronologique, dans un secteur (police) puis dans l'autre (pompier), comme si le débat était chaque fois à refaire.

Ceci nous amène à mettre en lumière les processus de cadrage de ce débat. De façon peu originale, la compétence est continuellement mise en opposition avec la langue. Les autres argumentaires cherchant à faire du bilinguisme un critère de compétence, ou encore un atout plutôt qu'une exigence, ne mettent pas radicalement en cause le principal cadrage. De fait, on retrouve les mêmes arguments au plan national ou provincial⁶². Est-ce à dire que la question linguistique ne réussit pas à se poser différemment au niveau local ? Il nous apparaît pourtant qu'elle pourrait être plus facilement conçue comme un enjeu de citoyenneté se matérialisant dans les débats sur la diversité urbaine.

De plus, l'échelon municipal est traditionnellement considéré comme celui de la proximité. En ce sens, on pourrait s'attendre à ce que la question de l'offre de service en français et plus généralement la capacité de la ville à offrir des symboles de cette offre (comme la nomination des chefs de services d'urgence) fasse l'objet d'une plus grande ouverture. Ceci n'a clairement pas été le cas à Ottawa. La prise en compte de la diversité – linguistique – urbaine n'est donc pas systématiquement faite dans les conditions de la production de l'action publique.

Cette faible différenciation de cadrage des enjeux linguistiques avec ce qui se déroule dans les régimes provinciaux ou fédéraux, nous amène à nous interroger sur la pérennité d'un régime linguistique local ottawien. De fait, plusieurs acteurs locaux demandent au Commissaire aux services en français d'intervenir pour qu'Ottawa devienne officiellement bilingue. Or, la reconnaissance du français comme langue officielle créerait une pression pour des garanties de sa mise en œuvre. De fait, cela conduirait à créer un régime linguistique distinct du reste de la province, qui s'arrimerait davantage avec le

⁶¹ D'autres villes sont aussi des lieux de tensions entre des groupes linguistiques, que l'on pense à Bruxelles.

⁶² Au fédéral, le Parlement vient d'adopter en juin 2013, une loi obligeant les 10 agents du Parlement, dont les postes de vérificateur général, de directeur général des élections, de commissaire à l'éthique, aux langues officielles ou à la vie privée, ou encore du président de la commission de la fonction publique) à pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles.

régime canadien. On peut alors penser que si elle devait advenir, cette situation induirait de nouvelles interactions potentielles entre les échelons de gouvernement et leurs régimes. Notamment, cela pourrait être utilisé comme un levier pour inciter d'autres municipalités ontariennes à s'engager dans la même voie, mais aussi pour faire pression sur l'Ontario qui n'est pas légalement une province bilingue.

Nos études de cas ont permis de mettre en lien la question de la représentation politique francophone et du comportement des élus, et ce en deux temps. Nous avons d'abord mis en lien la nature linguistique des districts électoraux et la présence d'élus francophones et francophiles. Il est clair que les quartiers majoritairement francophones élisent largement des élus francophones. Par contre, quand il s'agit d'examiner le comportement des élus sur des enjeux linguistiques, les comportements de ces derniers sont moins évidents et systématiques. Ainsi, tous les élus francophones ne s'opposent pas aux nominations de cadres unilingues anglophones.

Enfin, il nous semble important de revenir sur notre proposition initiale de recherche qui visait à saisir, au palier municipal, les formes et les enjeux des régimes linguistiques. Il nous apparaît que pour le moment, Ottawa constitue un modèle unique au Canada tout en partageant certains points communs avec la situation bruxelloise. Cela nous amène à plaider pour des recherches complémentaires qui considèreraient la diversité linguistique dans les villes comme un enjeu de citoyenneté. L'approche comparative avec d'autres capitales bilingues telles que Berne, Bruxelles, Cardiff ou Dublin nous apparaît ainsi être une avenue féconde.

Sources

Achille, Louis-Marie. (2007). « Les francophones satisfaits du choix de Vernon White comme chef de la police d'Ottawa », *L'Express d'Orléans*, lundi 12 mars, p. 2.

Agence Ray & Berndtson. (2006). Rapport De La Commission De Services Policiers d'Ottawa Séance De Consultation Communautaire Poste De Chef De Police. Rapport Sommaire. Salle Andrew S. Haydon, hôtel de ville d'Ottawa: Agence Ray & Berndtson, 10 octobre

Andrew, Caroline. (2008). « The City of Ottawa and Francophone Immigration », *Our Diverse Cities*, Canadian Issues, Spring, pages 60-62.

Belkhodia, Chedly. (2006). « A more Inclusive City? The Case of Moncton, New Brunswick », *Our Diverse Cities*, Number 2, Summer, pages 118 -121.

Belkhodia, Chedly. (2008). « Developing Reception and Integration Strategies in Urban Francophone Minority Communities », *Our Diverse Cities*, Canadian Issues, Spring, pages 80 to 83.

Belkhodja, Chedly. (2009). « Vers une collectivité plus accueillante? Quelques observations dans la région de Moncton », *Des collectivités accueillantes : Planifier la diversité*, Ottawa : Plan Canada : Institut canadien des urbanistes, Édition spéciale, pages 107-110.

Bertrand, François. (2008). « Francophone Immigration to British Colombia », *Our diverse cities*, Canadian Issues, Spring, pages 100 to 101.

Bisson, Ronald, Patricia Ahouansou et Charles Draper. (2009). *État des lieux de l'immigration d'expression française à Ottawa*, Ottawa, Ronald Bisson et Associé.e.s. Inc.

Bourgeois, Daniel, (2012), « Moncton : symbole du bilinguisme et bilinguisme symbolique », dans Richard Clément et Caroline Andrew, dir. *Villes et langues*, Gouvernance et politique. Invenire, p. 25-33.

Bourgeois, Daniel. (2011). « Federal-Provincial-Municipal collaboration : Moncton and official languages », dans François Rocher et Michael Behiels (dir.), *The State in Transition, Challenges for Canadian Federalism*, Ottawa, Invenire, pages 143-168.

Burry, Aaron, (2012), « Ottawa : une ville, deux langues. La gestion des services municipaux en français et en anglais dans la capitale du Canada, » dans Richard Clément et Caroline Andrew, dir. *Villes et langues*, Gouvernance et politique. Invenire, p. 33-52.

Calvet, Jean-Louis. (2004). « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », dans T. Bulot (dir.), *Lieux de ville et identité : perspectives en sociolinguistique urbaine*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, pages 14-29.

Cardinal, Linda (2010). « Language policy-making and planning in Québec and in Canada », dans Rudy, Jarrett, Stéphan Gervais et Christopher Kirkey dir.), *Quebec Questions. Quebec Studies for the Twenty First Century*, Oxford, Oxford University Press, p. 186-203.

Cardinal, Linda et Martin Normand. (2011). « Des accents distincts : les régimes linguistiques ontarien et québécois », dans Jean-François Savard, Alexandre Brassard et Louis Côté (dir.), *Les relations Ontario-Québec : un destin partagé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 131-158.

Charbonneau, François et Samuel Coeytaux. (à paraître). "L'affaire Lepage et le caractère symbolique de la politique de bilinguisme à la ville d'Ottawa, 1970-2001", *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*.

Richard Clément et Caroline Andrew, dir. (2012). *Villes et langues, Gouvernance et politique*. Invenire.

Comité des politiques et de la gouvernance. (2009). *Politique sur les langues officielles de la Commission de services policiers d'Ottawa*, Ottawa.

Corriveau, Jeanne. (2013). « Montréal – La nouvelle politique linguistique est attendue avec appréhension », *Le Devoir*, 15-16 mars. (ledevoir.com/politique/quebec. Site consulté le 23 juin 2013.

David, Michel (2012). « La politique fantôme », *Le Devoir*, 16 octobre. (ledevoir.com/politique/quebec. Site consulté le 21 juin 2013.)

Dufault, François-Pierre. (2009). « La police officiellement bilingue », *Le Droit*, 20 janvier (<http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200901/20/01-819294-la-police-officiellement-bilingue.php> . Site consulté le 27 juin 2013)

El-Chantiry, Eli, (2006). *Rapport : Attribution de contrats- Société de recrutement des cadres pour l'embauche d'un nouveau Chef*. Rapport 01-06-0073. Ottawa : 19 septembre.

Fedec, Wendy. (2006a). *Processus De Sélection d'Un Chef De Police: Résultats De La Consultation Publique Et Description De Poste*. 01-06-0073. Ottawa: Commission de services policiers, Le 18 octobre .

Fedec, Wendy. (2006b). Lettre à Monsieur Eli El-Chantiry Président De La Commission De Services Policiers d'Ottawa. Ed. Eli El-Chantiry. Ottawa. (<http://ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/a-flsac/2006/11-02/Chef%20de%20police.htm> . Site consulté le 27 juin 2013)

Fuentes-Calle, Alicia. 2010. "Multilingual Cities: Communities of Knowledge", dans Wanjiku Kihato, Caroline, Meigan Massoumi, Blair A. Ruble et Allison M. Garland (dir.), *Urban Diversity : Space, Culture and Inclusive Pluralism in Cities World Wide*, Washington, D.C., Woodrow Wilson Center Press with John Hopkins University Press, pages 225-251.

Gilbert, Anne (dir.). (2010). *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Septentrion.

Gilbert, Anne et Luisa Veronis. (2010). « Le meilleur des deux mondes : l'expérience géographique des immigrants francophones d'Afrique centrale dans la région d'Ottawa-Gatineau », dans Gallant, Nicole (dir.), *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Montréal : 12e Congrès national de Metropolis, Quatrième Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada, pages 38-40.

Good, Kristin R. (2009). *Municipalities and Multiculturalism: The Politics of Immigration in Toronto And Vancouver*, Toronto : University of Toronto Press, 363 pages.

Gupta, Anthea Fraser, (2000). « Bilingualism in the cosmopolis », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 143, 2000, pages 107-119.

Hambye, Philippe. (2012). « L'aménagement linguistique à Bruxelles : théâtre de l'opposition entre deux logiques politiques », Richard Clément et Caroline Andrew, dir. (2012). *Villes et langues*, Gouvernance et politique. Invenire, p. 79-90.

Harguindéguy Jean-Baptiste et Alistaire Cole. (2009) « La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales », *Revue Française de Science Politique*, vol. 59, n° 5, pages 939-966.

Kenneth, Jackson. (2009). "City Set to Name New Fire Chief." Ottawa Sun, sec. Ottawa & Region:Print. samedi 28 novembre.
<http://www.ottawasun.com/news/ottawa/2009/11/28/11965536.html> . Site consulté le 27 juin 2013.

Kihato, Caroline, Meigan Massoumi, Blair A. Ruble et Allison M. Garland (dir.). 2010. *Urban Diversity : Space, Culture and Inclusive Pluralism in Cities World Wide*, Johns Hopkins University Press.

Kirkpatrick, Kent, *Rapport sur les services en français* (traduit par Renée Bertrand) ACS2010-CMR-OCM-0002 Vol. Ottawa: Ville d'Ottawa, 6 avril 2010. Rapport Soumis Au Comité Des Services Organisationnels et du Développement Économique et au Conseil Municipal. (<http://pdf.cyberpresse.ca/ledroit/rapportsurlesservicesenfrançais.pdf> . Site consulté le 27 juin 2013).

International Fire Chiefs Association. (2011).« Fire Chief John deHooze Profile ».

Jedwab, Jack. (2008). « Welcoming the Host: Immigration and Integration of Francophones in Toronto and Ottawa », *Our Diverse Cities*, Canadian Issues, Spring, pages 25-29.

La Haye, Dominique. (2009a). "L'Embauche d'Un Chef De Pompier Unilingue Met En Lumière Les Nouvelles Exigences De La Ville. Le Bilinguisme Perd Du Galon à Ottawa." *Le Droit* .

vendredi 11 décembre (<http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200912/11/01-930397-le-bilinguisme-perd-du-galon-a-ottawa.php> . Site consulté le 27 juin 2013)

La Haye, Dominique. (2009b). "Ottawa: Des Postes De Cadre Seront Désignés Bilingues à l'Embauche." *Le Droit*, sec. Actualités:Print. lundi 21 décembre. (<http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/200912/21/01-933146-ottawa-des-postes-de-cadre-seront-designes-bilingues-a-lembauche.php> . Site consulté le 27 juin 2013)

Langlois, André et Anne Gilbert. (2008). « The Population Integrated into the Toronto Francophonie: Measure and Geography », *Our Diverse Cities*, Canadian Issues, Spring, pages 63-68.

Larocque, Daniel L. (1996). *Des services en français S.V.P.! : Étude auprès de la communauté francophone sur les services en français à l'hôtel de ville de Toronto*, Toronto : Réseau Interaction Network Inc., 77 pages.

Leblanc, P. et Jean-Claude LeBlanc, *Feuille de route. Vers l'excellence dans l'application de la Politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa*, Ottawa, ville d'Ottawa, 2007.

Levine, Marc. (1997). *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB Éditeur.

Reilly, John et Tracey M. Derwing. (2009). « De la recherche à la pratique, en passant par la politique : Le cas de la ville d'Edmonton », *Des collectivités accueillantes : Planifier la diversité*, Ottawa : Plan Canada : Institut canadien des urbanistes, Édition spéciale, pages 34-36.

Singer, Zev, and Neco Cockburn (2009). "New Fire Chief 'Best Person for the Job'; Hiring Faced some Criticism as deHooge Not Bilingual." *Ottawa Citizen*, Final Edition ed., sec. City: C2. Print. Thursday December 10.

Statistique Canada, *Recensement de la population de 2011 – Population selon la langue maternelle, par province et territoire, à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel*, Ottawa, ... éditions... produit n° 98-314-XCB au catalogue, <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo11b-fra.htm>. Site consulté le 20 mai 2013.

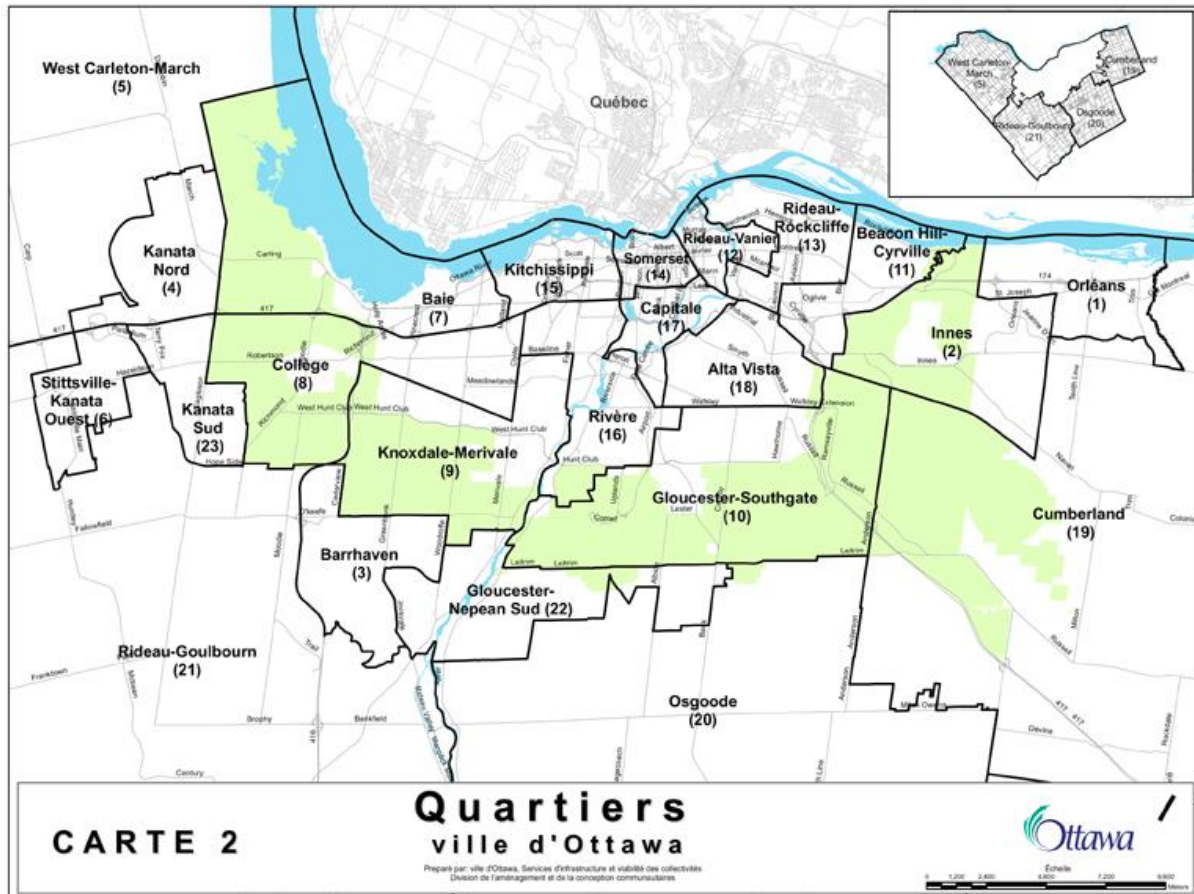
Tossutti, Livianna. (2009). « La langue de l'administration municipale dans les collectivités mondialisées, les politiques de communication de six villes », *Des collectivités accueillantes : Planifier la diversité*, Ottawa : Plan Canada : Institut canadien des urbanistes, Édition spéciale, pages 65 à 68.

Van Parijs, Philippe, « The Ground Floor of the World: on the Socio-economic Consequences of Linguistic Globalization », *Revue internationale de science politique*, vol. 21, n° 2, 2000, p. 217-233.

Williams, Colin. (2012). « La ville comme prisme asymétrique », dans Richard Clément et Caroline Andrew, dir. (2012), *Villes et langues, Gouvernance et politique*. Invenire, p. 113-133.

Younes, Mila. (2004). *Accessibilité des services en français dans la région d'Ottawa pour les femmes francophones et les femmes immigrantes d'expression française victime de violence conjugale et de violence à caractère sexuel*, Ottawa : Comité Réseau, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOCVF), 108 pages.

Annexe 1 : carte des districts électoraux de la ville d'Ottawa



source : http://ottawa.ca/sites/ottawa.ca/files/migrated/files/con041148_123457827.jpg
(consulté le 28 juin 2013)